

Rédaction et administration Casier postal: 85 Haute-Ville, QUEBEC. Abonnement: \$2.00

LE CRI DE QUÉBEC

Organe de l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec

Si les conservateurs attaquent, il faut bien qu'ils pensent que la jeunesse libérale est prête à répondre.

Journal politique et littéraire

COURAGEUX, HONNÊTE ET VERTUEUX

Rédigé en collaboration

ST-ROCH ET ST-SAUVEUR FONT UN ACCEUIL GLACIAL AUX CONSERVATEURS

Seule l'estrade applaudit les orateurs Monty, Gauthier, Laverge, Rivard et coetera - Les chefs de claque ne rencontrent que silence et sourires dans un maigre auditoire d'environ mille personnes, presque toutes libérales - Antoine chante tout seul: "Il a gagné ses épaulettes - La Légion étrangère"

Dimanche, trois heures. Un soleil brûlant sur la place Jacques-Cartier. Du côté de l'hôtel Saint-Roch, à l'endroit même où se tient, une fois la semaine, le marché des veaux et des cochons, une immense estrade drapée de bleu, surmontée de deux tricolores et portant plusieurs produits originaux de cette foire dominicale: Rodolphe Monty, engraissé, rond de corps et plat d'esprit; L.-J. Gauthier, trapu et sans honte, affrontant le mépris, repu de trahison, semblant garder sur ses traits presque vieux l'effigie du César gravée sur les trente deniers de Judas; Armand Laverge, arlequin de la politique, éalant comme une queue de paon de basse-cour, l'arcecielisme de ses idées et de ses facettes de fou du roi; Antoine Rivard, éloquent comme un homme et sacrant tout ce monde-là dans les rangs de la Légion Étrangère; puis, un tas de claqueurs ayant l'air de joueurs de castagnettes en train d'accompagner la danse de l'ours. A côté de l'estrade, une fanfare, seul groupe ayant un peu de souffle et suppléant à l'harmonie dont est dépourvue l'autre troupe. Sur la place, vers la rue de la Couronne, cent à cent cinquante admirateurs de la comédie qui se jouent, tous dignes d'être inscrits au martyrologe; enfin, huit à neuf cents libéraux, venus là en curieux, bavardant ou écoutant avec ironie le crépitement des paroles qui crévent dans l'air comme des bulles. Au-dessus de toute cette foule, l'ombre du grand Laurier plane dans le ciel lumineux du vieux Québec, qu'il aime tant, et, de cette ombre pesante et toujours présente, descend la plié pour tous les faiseurs du husting, les fabricants de dénagogie, les infirmes de l'idée, aveugles, sourds et non muets, qui prostituent son nom et qui s'en servent pour couvrir des turpitudes ou des abandons. Et l'auditoire, sentant toujours sur lui le regard de l'idole proteste dans son cœur contre les démolisseurs de sa pensée et de son oeuvre. Il reste glacé. De tous les yeux qui le composent monte vers les traités une lieur d'acier qui les fait frissonner de peur et refroidit leur éloquence de rasoirs ébréchés.

Telle était, dans sa phraséologie générale, l'assemblée conservatrice tenue, dimanche dernier, sur la place Jacques-Cartier: une déception formidable, un fiasco sans nom. Dans la foule, cinquante à cent applaudissements timides et très distants les uns des autres. Par moments, l'estrade était absolument seule à trépigner. Un incident amusant coupa la monotonie de cette démonstration ratée sans espoir. Le vendu de Saint-Hyacinthe venait de terminer son discours au milieu de quelques battements de mains. Antoine Rivard, qui se sentait le concentré de toute la jeunesse conservatrice de Québec résumée en sa personne, eut devoir relever le courage du vieux légionnaire en entonnant à pleine voix: IL A GAGNÉ SES ÉPAULETTES! Une dizaine de voix, dont celles de MM. Monty et Laverge, firent écho à cet éloge chanté en l'honneur d'un homme qui eut le cœur de se vendre, en 1921, pour un portefeuille "et quelque chose aussi que je n'ose pas dire". Dans l'auditoire flotta un immense sourire d'ironie, car tout le monde songeait de quelle manière l'ancien député de Saint-Hyacinthe avait gagné ses épaulettes. Le chant naquit et mourut sur l'estrade, et, à ce moment, des sueurs froides inondèrent la chemise d'Armand et de L.-J. à tel point que l'un craignit qu'ils en changeassent une fois de plus.

Parlerai-je des idées des orateurs? Qui parle d'idées chez des gens qui n'en ont jamais eu? Monty n'a fait que développer la thèse protectionniste qui, depuis 1896 jusqu'à nos jours, n'a jamais changé et a été battue dans toutes les provinces, moins une, de la confédération. Laurier, comme M. King, n'a cessé de combattre pour un échange plus libre contre une protection outrée qui

étrangle les consommateurs et engraisse quelques industriels rapaces. C'est Sir Wilfrid qui a inventé cette expression: un tarif de revenu, que le premier ministre actuel a ressuscité pour la mettre en pratique et marcher sur les traces de notre chef disparu. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet. Pour le moment, ce serait trop long.

L.-J. GAUTHIER RESTE AVEC SA TACHE

L.-J. Gauthier, pendant la moitié de sa piètre élocution, a forcé comme un nègre pour se disculper. Comme il est vrai, le dicton: "Qui s'excuse s'accuse". Si nous mettons à part sa malhabile colère contre le "Soleil", qui l'avait traité comme il le méritait, nous ne trouvons rien, dans ses paroles, qui soit un semblant d'explication de sa trahison de 1921. Voyons un peu: il a dit, en substance, que la politique tarifaire du gouvernement King avait déterminé sa défection vers Meighen, le sauveur de la patrie. Cette explication est absurde. Car, en 1921, à la veille des élections, date à laquelle cet homme accepta les trente deniers, il n'était question ni de protection ni de gouvernement King. Ni l'un ni l'autre n'existaient encore dans la lutte. Or, une chose qui n'existe pas ne peut déterminer un changement de face comme celui-là. Donc, l'ancien député de Saint-Hyacinthe a menti.

En outre, M. Gauthier a combattu M. Meighen jusqu'en 1921. Comment se fait-il que, au moment où rien, absolument rien n'était changé dans l'attitude conservatrice, où les deux partis avaient les mêmes raisons de se combattre qu'en 1917, où les libéraux, n'étaient pas encore au pouvoir, n'avaient la responsabilité d'aucun acte administratif, où le passé de la phalange de Laurier était encore intact et où les actes conservateurs égarèrent le peuple de leur ignominie, comment se fait-il, dis-je, que cet homme se soit mis tout à coup à cracher sur ses amis et à embrasser ses ennemis à tour de bras? Cela ne s'explique pas, cela ne s'expliquera jamais, en sorte que je puis tranquillement étrangler sa réputation en disant qu'il a vendu sa conscience politique, sans avoir pour excuse, lui, la passion de la fille qui se donne pour une bonbonnière de Laura Secord.

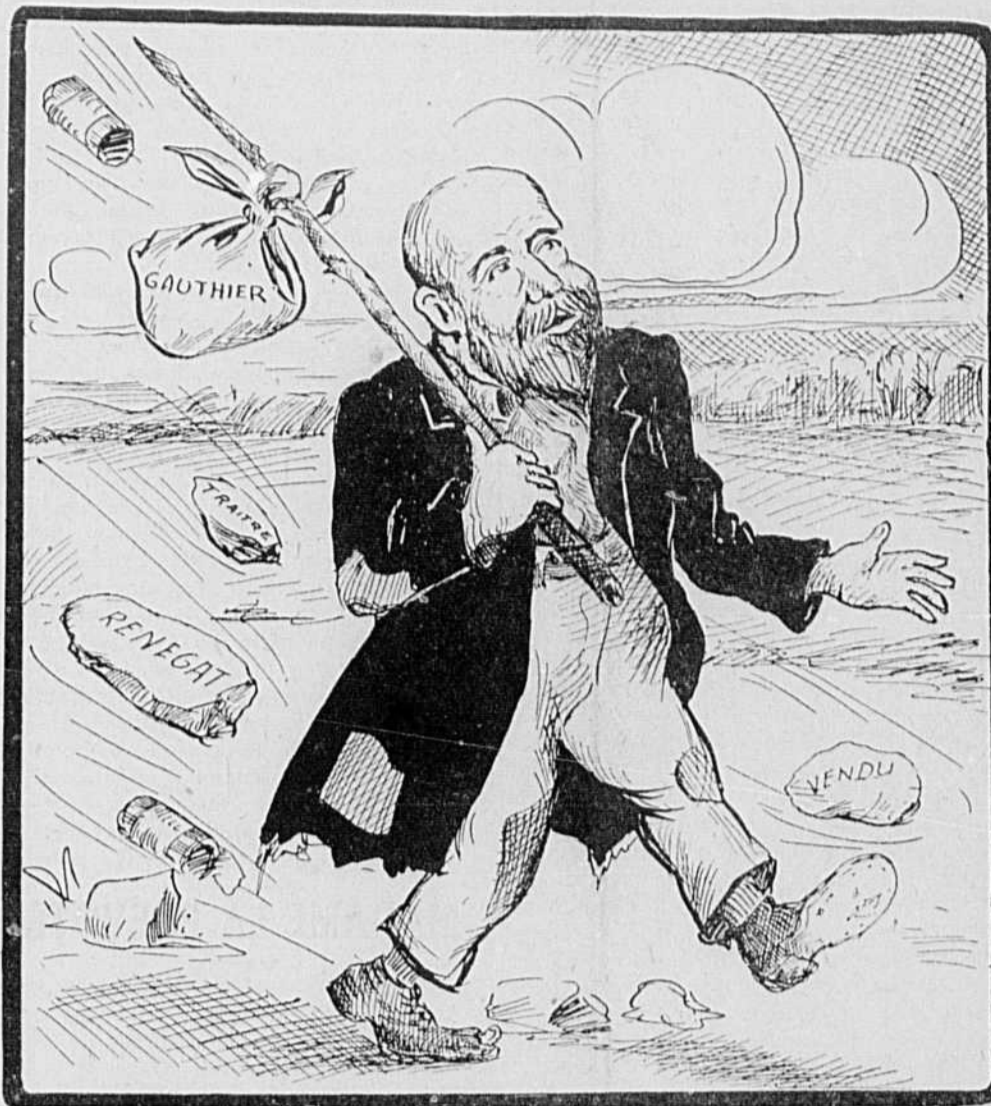
Et c'est parce que nous avons le sentiment de cette chose ignoble que nous défendons à ce foule de prononcer le nom de Laurier, de se réclamer de lui, d'en faire une louange à l'escariote. LAVERGNE DEMENT LES AUTRES

Et puis, est-ce que ça l'a bien payé de prodiguer un encens menteur à la mémoire de l'idole? A peine venait-il de se cacher la face à l'ombre de son ancien chef et de se servir de son nom comme d'un paratonnerre, que Laverge, éternellement jeune, inconséquent, maladroit et déceus, tombait à coup de pied dans le souvenir de Sir Wilfrid, qu'il rendit responsable de tous les maux présents et à venir du Canada. Cette bave sur l'historique d'une de nos gloires les plus pures est assez dégoûtante, mais elle est plus courageuse peut-être que l'encens d'un traître. Celle-là procède d'un cerveau brûlé; l'autre s'exhale d'un fourbe.

UN PARI A QUI MENTIRA LE PLUS

Quant au reste du discours de Laverge, il est tellement incohérent et invraisemblable que l'Événement, journal Tory, n'a pas osé le montrer à ses lecteurs: tout l'effet de son rapport mensonger autant qu'exagéré en aurait croulé du coup. L'ancien libéral, nationaliste, indépendant, etc., etc., avait, semble-t-il, parié avec son ami Rivard que, dans cette pièce de diarrhée buccale, il n'y aurait pas un mot de vérité. Par exemple, ses chiffres sur l'exode des Canadiens-français aux États-Unis, son accusation contre l'hon. Ch. Stewart, qui, d'après lui, aurait aboli le français en Alberta, sa prétention que Meighen aurait donné plus de places aux nôtres

UN DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE



Voici L.-J. Gauthier, vagabond de la Légion Étrangère, allant de parti en parti avec les oripeaux rapiécés et troués du traître et du renégat. Il semble passer sa vie à tendre la main au plus offrant.

A DROITE ET À GAUCHE

Tit-Toine a peint son régiment d'un mot heureux: la Légion Étrangère.

Mais il faut savoir de quoi est composée en partie la Légion Étrangère de France.

D'où vient que, dans l'assemblée Monty, les applaudissements ne se décidaient pas à descendre de l'estrade?

Quels sont les manufacturiers importants de Québec qui ont assisté au cirque Monty? Est-ce que le programme protectionniste des Tories ne leur plairait pas?

Les bleus, maintenant que Laurier est mort, essaient de se draper de son manteau vénérable. Pour s'excuser d'être les jonets de quelques manufacturiers, ils prétendent que la politique tarifaire de M. King diffère de celle de Sir Wilfrid. Or, il est historiquement prouvé que le grand Canadien a passé sa vie à combattre les tendances du protectionnisme outré en faveur d'un tarif de revenu.

Toutes les brochures électorales du temps de Laurier démontrent que la lutte se faisait, comme aujourd'hui, entre la protection outrée et le tarif de revenu.

A peine était-il au pouvoir qu'il s'empressait de baliser la taxe douanière sur nombre d'articles d'importation.

Monty a été désespérément plat. Les médecins de Québec devraient le recommander comme soporifique à leurs malades. Son auditoire, en l'écoutant, a failli tomber de la maladie du sommeil.

Gauthier, le renégat, a passé son temps à s'excuser d'avoir trahi les libéraux en 1921. "Qui s'excuse s'accuse".

Mais l'ancien député de Saint-Hyacinthe n'a toujours pas réussi à nous donner une seule raison de son inexplicable trahison.

Il existe pourtant une raison à cet acte ignoble. Mais elle est inavouable.

L.-J. Gauthier ne peut toujours pas donner la politique tarifaire pour prétexte, puisque, en 1921, il n'existait pas encore de question tarifaire au point de vue libéral. Le gouvernement King n'existait pas encore en 1921. Il n'avait donc rien contre lui.

Suite à la page 4

position du ministère, — ses attaques contre l'hon. M. Lapointe, où trouver dans ce charabia assainonné de polissonneries et de dégoûtantes patrioteries, un seul passage digne de l'histoire, de la statistique ou même de la simple anecdote? Quel enfantillage! Quelle polichinelles!

Mais il est un homme moins la demié que je tiens à féliciter dans tout cela: c'est M. Antoine Rivard, qui a éclaboussé d'un mot toute la bande en lui jetant à la face l'épithète de Légion Étrangère... CARL.

Billet de la semaine

LES "SNOBS"

Le snob est un être détestable. Il repugne, même. Quoi de plus ridicule que l'individu assez fat, assez prétentieux pour se permettre de manquer à la plus élémentaire politesse vis-à-vis de personnes dont la position sociale est inférieure à la sienne? Quoi de plus disgracieux qu'une jeune fille assez remplie d'elle-même pour se découvrir sur ses semblables une supériorité qui lui donne droit de regarder les autres de haut?

Il n'y a que les gens mal élevés qui soient snobs. Parti de très bas dans l'échelle sociale, celui-ci fait maintenant le dédaigneux vis-à-vis ceux qu'il a cotoyés au début de sa carrière et qui n'ont pas eu les mêmes avantages que lui; parvenu au faite des honneurs, mis en évidence dans le monde des affaires par des spéculations heureuses, celui-là fait des efforts généralement mal dissimulés pour ne pas reconnaître d'anciens compagnons moins favorisés que lui.

Que des nouveaux riches cherchent à faire de l'éclat, éclaboussent de leur luxe leurs anciens amis, cela répugne mais s'explique. Que leurs fils et leurs filles dont, souvent, l'unique mérite consiste à avoir eu le jour au milieu de l'abondance, se découvrent une supériorité sur les autres, non seulement cela répugne mais cela est inexplicable et ne s'excuse pas.

Les "gens de qualité" ne sont jamais snobs.

D'ailleurs, le "snobisme" paie mal ceux qui lui brûlent de l'encens. Les snobs n'ont généralement pas beaucoup d'amis. S'ils en comptent plusieurs, ceux-ci ne sont pas sincères. La popularité dont ils jouissent est fragile parce que factice. Ceux qui gravitent autour d'eux, à la manière de satellites autour d'un astre, agissent par intérêt et vous les voyez disparaître dès que leur dieu tombe.

Les parvenus qui font appel au snobisme sont généralement la risée de tout le monde. On ne se gêne pas pour se les montrer du doigt et leurs moindres managements sont commentés d'une manière très désobligeante par ceux-là mêmes qui composent leur entourage et se produisent en courbettes quand ils ne rient pas à leurs dépens.

Les snobs, après tout, ne sont que des personnes malades, des gens dont l'intelligence ne s'est pas développée dans des conditions normales, des orgueilleux aveugles.

Ayez-en pitié. CRISPIN

L'AGE D'OR PREDIT PAR LAURIER SE LEVE SUR NOTRE PROVINCE

Notre peuple est à la veille d'assister à l'un des plus grands réveils industriels de l'histoire de l'Amérique - Naissance de villes nouvelles - La houille blanche, les mines et la forêt

Dans les assemblées du Meighenisme comme dans celles de l'Association des manufacturiers, on entend tellement d'oraisons funèbres sur le Canada qu'on se représente ce pays sous le visage de l'Aiglon mourant à côté de son grand berceau de vermeil, "dans le désordre fiévreux d'une chambre de malade", où il nous semble entendre la voix du petit Duc:

Donnez, que de ce volé exquis je m'enveloppe Pour pousser le soupir qui délivre l'Europe! Trop de gens ont besoin de ma mort... et je m'ennuie!

D'avoir été tué, tout bas, dans trop de coeurs!

Autour de cette vision biafarde, je regarde la face sombre d'une troupe de Metternichs épiant le souffle dernier, le souffle nécessaire à une cause qui ne peut être gagnée par le retour à la vie et à la santé. Ce sont tous les carnassiers de la politique pour qui les odeurs de cadavre ont des parfums de lucre et de gain, tous ces félins de la finance et de l'industrie qui n'envisagent les choses qu'à travers leur rapacité et, dans leurs instincts de bêtes de proie, accepteraient tous les massacres pourvu que leurs estomacs soient gavés des douleurs populaires et que des fils d'or brillent dans leur poil de fauves. Politiciens et agioteurs, faux hommes d'affaires, bedonnants protectionnistes, semeurs de misère et de peste sociale, affamés de souffles de mort, tous prédateurs de pessimisme et défaitistes enragés, je vous accuse, à la face du peuple, de désirer pour votre pays, ces ruines que votre imagination invente et dont vous avez besoin pour augmenter le suif de votre panne luisante de convoitises. Aventuriers et sans patrie, n'ayant de principes qu'en autant qu'ils représentent un chèque ou un billet de banque, vous osez placer votre basse personne au-dessus de toute la collectivité, et, pour sauver votre peau, vous ne craignez pas, si vous le pouvez, de détruire tout ce qui vous entoure!

Mais il est des lois économiques aussi puissantes que les forces de la nature. Vous ne les empêcherez pas d'agir, et, par elles, le Canada reprend dans ses jeunes veines le sang que vous lui avez ravi par la saignée de guerre; déjà, ses bras nouveaux s'enroulent autour de votre corps pour vous étrangler, et quand il vous aura rentré dans la gorge votre déléteré "whisper of death", il enjambrera votre torse inerte et reprendra sa marche triomphale vers le progrès.

Nous avons encore présente à la mémoire cette prophétie de Sir Wilfrid Laurier: "Le vingtième siècle sera le siècle du Canada comme le dix-huitième fut celui des États-Unis." Nous l'avons cru dans le temps parce que nous savions son regard assez pénétrant pour percer les mystères de l'avenir. La guerre est venue. Elle a retardé la réalisation de l'oracle; mais nous n'avons jamais cessé d'y avoir foi, toutes les doctrines de l'économie et de l'évolution confirmant les visées de notre chef.

Or, aujourd'hui, huit ans après le cataclysme, où les plaies des nations se cicatrisent, nous, de la province de Québec, assistons à l'un des plus grands réveils industriels de l'histoire de l'Amérique. Notre cancheur se dissipe dans la véhémence d'un rayon de soleil levant. Des quatre coins de notre terre naissent des oeuvres qui donneront à notre race non seulement du bien-être et de la sécurité, mais de la richesse.

CERTITUDES ET ESPOIRS

Les faits nouveaux révèlent que la ville de Québec devient le point de concentration d'un développement matériel inouï. Non loin de la vieille capitale, dans ce Lac Saint-Jean ouvert par les Vingt-et-Un et devenu, plus tard, le grenier de la province, des capitalistes sèment aujourd'hui cent millions de dollars. Après l'immense barrage de la Grande-Décharge, qui sera la source d'énergies d'une multitude d'entreprises, petites et grandes, voici maintenant que l'on harnache les eaux de la Chute-à-Caron, qui produira 700,000 forces et ali-

mentera de vastes industries et une ville entière. Environ \$75,000,000 seront affectés à cette oeuvre gigantesque.

L'industrialisation du Lac Saint-Jean et de Chicoutimi est chose certaine. Les terres y acquerront plus de valeur et les cultivateurs auront à leurs portes le marché sans lequel ils ne peuvent espérer une prospérité durable. Déjà, l'industrie forestière avait révélé les possibilités de ce riche territoire; mais les capitaux disponibles ne suffisaient plus. Il fallait des éléments nouveaux. Ces éléments sont venus, et voici que la région nord de notre ville nous éclaboussera bientôt de son opulence.

LES MINES DE L'ABITIBI

Une autre région de colonisation, plus jeune, mais plus importante encore peut-être, se développera concurremment au Lac Saint-Jean. Je veux parler de l'Abitibi. "Les trésors contenus dans ce territoire sont incalculables, lisons-nous dans la douce province, dernière publication française du C. N. R. A l'heure actuelle, on est capable d'en tirer, sur une surface boisée de 64 millions d'acres, 200,000,000 de cordes de bois pouvant produire 150,000,000 de tonnes de papier, soit une valeur de 10 milliards. Ses six millions d'acres de terre arable équivalent à peu près au total des fermes en culture sur les rives du Saint-Laurent. En outre, de l'opinion de tous les experts, le nord de Québec est le prolongement naturel de l'arête minière ontarienne, qui rapporte annuellement à la province voisine de \$60,000,000 à \$100,000,000 par année. Les gisements de cuivre, d'or et autres métaux précieux découverts par les prospecteurs ne permettent aucun doute là-dessus. En sorte que l'Abitibi est appelé à devenir l'une des régions les plus riches du Dominion au point de vue agricole et industriel. Des centres importants s'y formeront et les colons profiteront de ce voisinage populeux où leurs produits trouveront des consommateurs et des capitaux. Alors, ceux des Canadiens qui auront suivi l'inspiration traditionnelle n'auront point à se repentir. De même, les hommes qui auront tracé les voies recevront leur récompense: leur souvenir vivra dans les mémoires reconnaissantes."

Cette prospérité est très prochaine. D'immenses capitaux sont déjà à la disposition des mines abitibiennes. D'avance, on voit s'élever, à Rouyn, une ville semblable à Chicoutimi et, peut-être, à Trois-Rivières. Le Nord-Ouest québécois sera riche.

LES CONSEQUENCES

L'augmentation de population et de fortune, dans les deux régions précitées, activera le commerce et l'industrie de Montréal et de Québec. La cité de Champlain peut y compter. Une vaste industrie minière s'y élèvera. Ajoutons à cela l'amélioration de son port, l'accroissement de son trafic, l'établissement d'une fabrique de papier considérable, et nous regardons l'avenir avec confiance.

En somme, c'est la province entière qui grandit. Je sais pertinemment que d'autres entreprises, en d'autres centres, sont près de naître ou de revivre... Mais soyons discrets pour le moment... La race canadienne-française, si elle le veut, aura des millions et des millions à sa disposition. Cela signifie non seulement l'accroissement de ses valeurs ou espèces, mais de son capital intellectuel et artistique. L'argent, chez un peuple qui veut avoir de l'idéal, crée la grande civilisation.

LE RAPATRIEMENT

L'essor économique de Québec rapatriera plus sûrement nos compatriotes des États-Unis que tous les discours de Saint-Jean-Baptiste. Partis avant tout pour se faire des salaires, ils reviendront pour la même raison: le salaire québécois les attirera. Nous savons que les plus beaux jours de la Nouvelle-Angleterre sont passés. L'industrie y périclète au profit d'autres États. Les nôtres

Suite à la page 4

QUÉBEC EST DANS LA BONNE VOIE

La province a fait de grands progrès vers la tempérance avec sa loi des liqueurs.

4 ANS D'ESSAI

Les quatre premières années du régime de la Commission des Liqueurs ont valu à notre province des floges dans le monde entier. Il y a quelques années, la prohibition avait été adoptée dans toutes les provinces du Dominion du Canada mais surtout en ce qui concerne les faillites de cette législation et des progrès de l'ivrognerie. En 1921, le gouvernement de Québec déclara le premier de changer sa loi de tempérance qui a donné des résultats presque inespérés.

Le succès de la loi de 1921 a été tel que chaque année on a vu une nouvelle province s'en servir comme base pour une législation presque semblable.

Ce fut d'abord la Colombie Britannique qui, quelques mois après la province de Québec, créa une Commission de Liqueurs. Vint ensuite le Manitoba et l'Alberta. Les gouvernements de ces deux dernières provinces consultèrent d'abord les citoyens et l'expérience de Québec les ayant convaincus de la supériorité de notre législation, la majorité se prononcèrent en faveur du contrôle gouvernemental pour la vente des liqueurs.

L'Ontario est à son tour un plébiscite. La prohibition fut écartée dans les grandes villes, mais à la campagne une faible majorité empêcha le gouvernement de doter l'Ontario d'un régime copié sur celui de Québec. L'opinion publique était tellement favorable, cependant, à un changement que le gouvernement de Toronto décida de permettre la vente de la bière dans l'Ontario. On compte maintenant rallier une majorité en faveur du système établi dans Québec et le jour n'est pas loin où la tempérance province d'Ontario, comme la Colombie, le Manitoba et l'Alberta, adoptera la loi de Québec.

Le problème de la vente des boissons enivrantes est un des plus grands problèmes sociaux du siècle. Aux Etats-Unis, on ne peut dire ce qu'il en coûte pour combattre la vente clandestine des alcools. Des sommités du ministère, des hommes d'état, des hommes d'affaires et les maîtres des syndicats ouvriers américains ont déclaré que lorsque le gouvernement des Etats-Unis remplacerait sa loi de prohibition, impossible à appliquer, il faudrait qu'il s'inspire de la législation de Québec. C'est le seul remède à la plaie de l'alcoolisme, d'après les journaux américains qui ne tarissent pas de compliments à l'égard de notre loi.

Le Docteur Denis est l'objet d'une inoubliable manifestation à Montreal

Suite de la page 3

tre commerce et nos relations diplomatiques. Nous nous relevons aussi rapidement et même plus rapidement que tout autre pays, de la situation causée par la guerre. Ce qu'il nous faut pour continuer dans cette voie, c'est du courage.

"Dans quelques jours, dit le ministre, vous allez fêter notre fête nationale, la fête des Canadiens-français. C'est à ce moment que nous devons sentir dans nos cœurs, la force et le courage de travailler pour ramener la prospérité chez nous. Nous avons une tâche difficile à remplir, mais ceux qui sont venus s'établir les premiers ont beaucoup plus souffert que nous pourrions souffrir nous-mêmes. Nous nous inspirons de leur dévouement et de leur héroïsme. Nous précherons l'union et c'est en unissant nos efforts que nous pourrions assurer le rétablissement de notre pays.

L'avenir est à nous. Allons à sa rencontre avec confiance. Il nous apportera la paix et la prospérité que nous avons connus sous le règne du grand et loyal Canadien que fut le regretté sir Wilfrid Laurier."

M. THEODORE RHEAUME, M. P.

M. Théodore Rheaume, député de Jacques-Cartier aux Communes, dans un bref discours qu'il prononça, déclara au docteur Denis qu'il était très heureux de se joindre aux autres orateurs pour le féliciter de cette splendide manifestation bien méritée d'ailleurs car M. Denis a toujours fait tout son devoir dans la mesure du possible. Il tient à remercier les autres orateurs pour les bonnes paroles qu'ils ont eues à l'endroit du héros de la fête. "Merci dit-il, du certificat d'honnêteté que vous avez bien voulu donner au gouvernement King dont vous êtes l'un des plus brillants ministres, M. Carlin. M. Rheaume termine en parlant de l'offensive dite "protectionniste" et ainsi appelée parce que ceux qui la dirigent ont honte de l'appeler de son vrai nom, ont honte du nom et de la couleur de leur parti.

M. ARMAND LEBEAU

Le brillant président de l'association de la jeunesse libérale dit que c'est avec un grand et vif plaisir qu'il apporte à M. Denis le témoignage des respectueux hommages et du dévouement à la cause libérale, à son égard en particulier, de ceux qu'il représente, c'est-à-dire des six cents jeunes membres de l'Association de la Jeunesse Libérale. Il fait ensuite un bel éloge du docteur Denis et parle de politique avec une facilité d'élocution et une ampleur qui lui valent les applaudissements de tous.

MESSAGES

Au début de la séance, M. J.-S. Vallée, le président, lut des lettres d'excuses et d'éloges à l'adresse de M. Denis, de la part du ministre infirmier des finances, l'honorable M. Robb; de l'honorable sénateur Rinald Dandurand; de l'honorable Dr Béland et d'un télégramme de la part de M. J.-R. Ouhmet, député de Vendreuil-Soulanges.

M. Vallée fit aussi un discours de bienvenue à l'adresse de tous et déclara que M. Denis a doté la division Dorion-Saint-Denis d'un beau monument, le bureau de poste.

UNE OPINION D'EXPERT

Le discours que vient de prononcer le ministre des Finances de France, M. Caillaux, à Beauvais, confirme l'impression que M. Caillaux est réellement à la hauteur de la réputation qui lui avait été faite comme compétence financière.

Il n'a pas cherché, comme tant de politiciens, à dorer la pilule pour le public français, et, très carrément, a déclaré qu'il était vain d'essayer de chercher quelque tour de magie qui permet de se dérober aux dures mais impérieuses nécessités fiscales que réclame l'état des finances de la France.

Le seul moyen possible et efficace consiste à opérer toutes les économies possibles, en même temps qu'à créer de nouvelles ressources; en un mot, accepter les sacrifices que la situation réclame.

Mais cette situation, en définitive, comme l'a affirmé Monsieur Loucheur dans son discours, le même jour, à Roubaix, n'est pas telle que la représentation certains politiciens plus soucieux de discréditer des adversaires politiques que de servir le véritable intérêt national.

Sans doute, on peut critiquer, financièrement, la politique de emprunts suivie en France après l'armistice, mais il n'est pas démontré, et il est probablement impossible de démontrer qu'il est possible d'adopter une autre politique.

La France, avec ses riches départements du nord dévastés, avec sa population décimée, ne pouvait, au lendemain de la guerre, supporter des charges fiscales comparables à celles que pouvaient s'imposer la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis.

Avant tout, il lui fallait procéder à récupérer ses forces de production et, pour cela, reconstruire les régions dévastées.

Elle était en droit, d'ailleurs, de compter sur le paiement des réparations par l'Allemagne pour couvrir ces dépenses urgentes.

Lorsqu'elle s'aperçut qu'il n'y fallait point compter, du moins pour le moment, il ne lui restait d'autre alternative que de demander à sa population de se substituer aux défectueux allemands en lui prêtant les sommes requises.

Mais, depuis trois ans déjà que l'œuvre de réparation commence à produire ses fruits, les impôts ont été continuellement relevés; en fait, en dehors du budget des réparations, le budget français est depuis deux ans en équilibre pratique. Bien plus, les plus-values du rendement des impôts ont été considérables, cette année s'élevant à tout près de deux milliards de francs.

Commercialement, le développement des exportations a fait des progrès énormes et la balance commerciale s'est chiffrée, l'année dernière, par un excédent de plus d'un milliard de francs.

Il serait donc fâcheux autant qu'injuste de vouloir représenter la situation comme désespérée ou simplement compromise.

Il y a peu de temps, sir Robert Horne, ancien chancelier de l'Echiquier, au cours d'une réunion de l'Association Grande-Bretagne-France, a rétabli en termes excellents et avec une compétence qu'on ne songera pas à lui dénier la vraie situation, lorsqu'il déclarait:

"A lire quelques-uns de vos journaux ou de vos propres revues, on croirait vraiment que votre situation financière est désespérée. Il n'en est rien. Je suis même convaincu que ce serait une sottise de le croire. La France, avec ses admirables ressources, a de quoi surmonter ces difficultés passagères. Les chiffres de ses importations et des exportations augmentent; votre situation s'améliore et vous ne souffrez pas comme nous du chômage; vous profitez d'un excédent d'exportations, tandis que chez nous, avec les exportations invisibles, services de prêts, etc., la marge est bien étroite. Nous nous trouvons dans une situation délicate, surtout au moment où nous revenons à l'étalon d'or — non par orgueil, mais dans l'intérêt de notre crédit. Mais la situation reste pour nous critique, et les affaires pourraient s'en ressentir. Je vous dirai, au contraire, que si vous avez des appréhensions pour l'avenir, votre bonne situation au point de vue commercial devrait les dissiper."

(La Presse)

MINISTRE DE LA VOIRIE

SOUSSIONS

Revêtement en amiante—route MONTREAL-QUEBEC

DES soumissions faites sur des formules fournies par le ministre de la voirie et mises dans des enveloppes portant le mot: "Soumission", seront reçues au bureau du ministre de la voirie, en la cité de Québec, hôtel du gouvernement, jusqu'à midi (heure normale de l'est), mardi le trentième (30) juin 1925, pour le revêtement en amiante de la route Montreal-Québec dans les différentes municipalités suivantes: St-Augustin, paroisse, longueur 18,794 pieds; St-Jean-Baptiste-des-Érables, longueur 15,299 pieds; Donnacona, village, longueur 5,995 pieds; Trois-Rivières (banlieue), longueur 11,153 pieds; Champlain, paroisse, longueur 9,217 pieds; Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, longueur 18,553 pieds; Yamachiche, paroisse, longueur 10,772 pieds.

Le gouvernement ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

Toute publication non autorisée du présent avis ne sera pas payée.

J.-L. BOULANGER, Sous-Ministre.

"Le Cri de Québec" est imprimé par LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, 39-39 1/2, rue St-Louis, Lévis.

Rés.: rue du Collège, BEAUPORT

RAOUL CHÈNEVERT

Architecte

de Tanguay & Chênevert

Téléphone: 2-1466

20 1/2, Rue d'Aiguillon, QUEBEC.

UN MONUMENTAL FIASCO CHEZ LES BLEUS

C'est en vain que les messages de MM. Monty et Gauthier avaient juché de feuilles volantes les rues de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, c'est en vain que la jeunesse conservatrice, — qui ne compte que deux membres actifs, — avait soufflé tous ses enthousiasmes dans l'âme de M. Rivard, c'est en vain qu'un soleil dévorant s'était efforcé de réchauffer la masse; les orateurs de l'assemblée conservatrice d'hier n'ont pas réussi à opérer une dégelée; le maître auditeur qu'ils avaient réussi à réunir au bas de leur immense estrade. Jamais vit-on assemblée plus glaciale. Son silence et ses sourires même étaient des marques évidentes d'hostilité.

C'était d'écraser. A part un certain nombre de libéraux venus sur la place Jacques-Cartier en curieux et pour s'amuser des efforts oratoires de MM. Monty, Gauthier, Béland, Aude et Rivard, la foule comprenait au plus deux cents partisans dont les applaudissements timides et sans force répondaient laborieusement aux chefs de chaque tribune sur l'estrade. La plupart du temps même, les battements de mains morcellent dans le seul ourrouge de l'orateur, l'auditeur gardant une réserve de pomposité funèbre.

Un tel fiasco est caractéristique. Il signifie que la population de Québec, malgré la campagne de dénigrement entreprise contre le gouvernement King, reste fidèle à la politique libérale qui, du temps de sir Wilfrid Laurier, fit sa prospérité et son bien-être, et qui, aujourd'hui, avec son successeur, continue la tradition du progrès par le libéralisme et la tient à l'abri du retour d'un régime néfaste.

Envisagée ainsi, l'assemblée d'hier est consolante; elle constitue un succès évident et sans équivoque de la cause libérale, car elle nous permet de juger de ce que sera la lutte, dans Québec, lorsque sonnera l'heure des élections générales. Qu'on en juge par le contraste avec le dernier banquet organisé au Château en l'honneur de l'honorable docteur Béland. Bien que cette assemblée fût tenue à l'intérieur d'un hôtel et que le convive dût payer son couvert, il y eut plus de partisans présents que sur la place Jacques-Cartier, dans la manifestation Monty. Et s'il faut juger de l'état d'esprit d'une foule par l'enthousiasme déployé, quelle différence entre le banquet Béland et la foire Monty! Dans celui-ci, c'étaient, par moments, des acclamations frénétiques et prolongées; dans celle-ci, des applaudissements se confiant presque exclusivement à l'estrade.

Voilà pour la physionomie générale de l'assemblée. Que dire maintenant des idées énoncées? Un tissu de mensonges et de faussetés! Une pitoyable exhibition d'impuissance et de balourdise! Nous aurons l'occasion au cours de cette semaine, d'en disséquer plusieurs. Pour le moment, nous n'en relevons que quelques-unes.

M. Monty, comme de raison, a parlé de la préférence britannique. Elle ruine la manufacture de chaussures, disait-il en substance, parce qu'elle permet à la chaussure anglaise ou allemande d'entrer dans notre pays. Il s'est bien gardé de dire que les conservateurs, du temps de leur règne, n'ont jamais parlé d'abolir la préférence; il n'a pas révoqué non plus que ses ancêtres tory furent de farouches partisans de celle-ci et que l'un d'entre eux disait un jour: "Appartenant à ce grand pays qui reçoit, sans les taxes, nos produits naturels et tout ce que nous avons à lui envoyer, sans parler du sentiment national, je pense que la Chambre n'aura pas d'objection à ce que nos propositions (taxes douanières) touchent plus les importations des pays étrangers que celles de la mère-patrie."

En outre, M. Monty, s'il avait voulu citer des chiffres officiels, aurait parlé moins haut, car il est prouvé, par les statistiques que les irréfutables que les chaussures européennes entrant au Canada sont en quantité très infime, soit une proportion moyenne de \$2,000,000 environ sur un total de \$10,000,000 à peu près en produits canadiens. Une goutte d'eau dans l'océan! Comme le disait un de nos confrères, "sur cent paires de chaussures vendues au Canada, il n'y a pas trois paires qui soient de provenance étrangère". Et dire que M. Monty, après ses affirmations absolument fausses, s'écriait avec un trémolo dans la voix: "Ouvriers de Québec, peu importe que les prix montent! Vous aimerez mieux payer vos chaussures \$6.00 la paire et gagner \$7.00 par jour que payer ces chaussures \$5.00 et gagner \$2.00 par jour!" Cette phrase n'est que basse démagogie et "bourrage" comme on dit. Quand bien même on abolirait la préférence, l'ouvrier ne gagnerait pas un sou de plus; seuls quelques manufacturiers habiles en profiteraient pour rançonner le peuple davantage en élevant leurs prix à leur guise. Car, la protection voulue par les bleus est éclose dans le cerveau de quelques industriels cupides qui voudraient éliminer la concurrence pour affamer les consommateurs.

Quant à M. Gauthier, il a passé la moitié de son temps à se laver. On eût dit qu'il n'était venu à Québec que pour se faire pardonner sa trahison de 1921. Il a décoché quelques traits au "Soleil", qui se porte encore à merveille, puis il a osé affirmer qu'il était resté fidèle à la politique de Laurier, et, d'après lui, était haut protectionniste. A ces paroles, les vieux libéraux de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, qui ont suivi autrefois les luttes, ont dû sourire, car, de tout temps, sir Wilfrid Laurier a combattu la haute protection en faveur d'un tarif de revenu. A peine était-il au pouvoir qu'il baissait les barrières tarifaires sur nombre d'objets, et, dans la suite, il ne cessa de tendre à un échange plus libre. Jusque'en 1911, date à laquelle il allait nous obtenir la réciprocité, notre santé, sans la bêtise de quelques ambitieux manufacturiers, qui se ligueront contre lui pour le faire tomber. Comment se fait-il qu'un vieux politicien comme L.-J. Gauthier ait oublié l'histoire à ce point. Cet homme-là est coupable non seulement l'indigence, mais d'arnâcisme complet.

Fait étrange, l'ancien député de Saint-Hyacinthe venait de prolonger les plus chaleureuses louanges à l'adresse de sir Wilfrid dont il a trahi la mémoire, quand un anclen

nationaliste, notoire pour sa carrière de sauteur, vint déclarer avec des sanglots dans la gorge, que Laurier était l'auteur de la plupart des maux dont souffre le Canada. Tout le suite, la contradiction éclatait dans cette assemblée hybride, où l'on ne trouvait pas plus l'unité de pensée que la sincérité.

Autre fait à signaler, les orateurs, comme l'habitude, ont tenté de rejeter la responsabilité de la conscription sur les libéraux. A les entendre, on dirait que le pouvoir, durant la guerre, n'était pas aux mains des conservateurs, mais des libéraux. Mais on sait sur quel socle sont faites les élections de 1917. Elections volées par les tripotages honteux de M. Meighen. On avait divisé le pays en deux camps: conscriptionnistes, représentés par les Tories, et anti-conscriptionnistes, représentés par les libéraux. Au front, on avait parcouru tous les rangs des soldats en leur persuadant que leur vote ne devait pas se faire sur la question de partis, mais uniquement sur la conscription. On disait à ces malheureux, qui allaient mourir: "Si vous votez pour Laurier, vous n'aurez pas de conscrits, et, partant, pas de remplaçants; si vous votez pour les conservateurs, vous aurez des recrues de la conscription et vous irez passer chacun trois mois dans vos familles, au Canada." Et c'est après de tels faits que les orateurs bleus d'aujourd'hui viennent sans rougir, nous chanter que c'étaient les libéraux qui étaient en faveur du service obligatoire.

Bien plus, on est allé jusqu'à dire que la loi de conscription existait encore dans les lois fédérales et que le gouvernement King ne l'avait pas abolie. Affreux mensonge! La conscription était une loi de guerre qui tombait en déchéance dès la guerre finie. On n'abolit pas ce qui n'existe pas.

Un autre à déclarer que l'hon. M. Stewart avait aboli la conscription dans la province d'Alberta. Mensonge encore! Celui-ci n'était pas au pouvoir en 1905, quand furent adoptées les lois concernant l'enseignement des langues dans cette partie du pays. Il ne fut premier ministre qu'en 1917.

Bref, nous n'en finissons pas de signaler les erreurs. Contentons-nous, pour terminer, de signaler qu'un seul mot intelligent fut prononcé, au cours de cette assemblée, et il le fut par M. Rivard, quand il déclara, en un geste magnifique, que les orateurs présents étaient la Légion Etrangère du pays. (Le Soleil)

MADAME LA PRÉVOTE

Entre deux séances du Congrès de la Presse Latine, l'écrivain italien Ugo Ojetti, qui fut pendant six ans le compagnon de voyage en Italie de M. Anatole France et Mme de Caillavet, conta des anecdotes savoureuses.

Un matin, dans une petite albergo de l'Ombrie, Ugo Ojetti trouve le maître en contemplation devant le tableau où l'hôtel affiche le nom des voyageurs.

— Il y a une dame française, dans l'hôtel, qui porte un bien joli nom. Voyez donc: "Mme La Prévôte". Cela fleurit-il assez le XVIIIe siècle, les robes à paniers, les réveries, la poudre et les mouches? Tâchez donc, mon cher Ojetti, de savoir qui est cette dame La Prévôte? Je suis sûr qu'elle doit être charmante. Demandez à l'hôtelier.

Docteur, Ugo Ojetti alla questionner l'employé du bureau: — La Prévôte? C'est une femme de chambre, arrivée hier avec une dame française, Mme de Caillavet.

L'auteur du "Lys Rouge" voyageait, depuis des années, avec "Emma"; il ignorait son nom de famille.

On sait qu'Emma, par la suite, révéla d'autres mérites qu'un joli nom, puisqu'elle troupa le sien contre celui de Mme France...

A VENDRE, UN CHATEAU...

Et pas cher: 300,000 francs seulement de mise à prix, et il s'agit du magnifique château de Gallion, chef-d'œuvre de l'art ogival du XVIe siècle, dont un portique décore la cour de l'école des Beaux-Arts. C'est l'état qui, ne sachant plus qu'en faire, veut s'en débarrasser. Avis à nos hôtes américains! Pour 15,000 dollars, le château de Gallion est à eux!

MINISTRE DE LA VOIRIE

SOUSSIONS

Route TROIS-RIVIERES-GRAND-MER

DES soumissions faites sur des formules fournies par le ministre de la voirie et mises dans des enveloppes portant le mot: "Soumission", seront reçues au bureau du ministre de la voirie en la cité de Québec, hôtel du gouvernement, jusqu'à midi (heure normale de l'est), mardi le trentième (30) juin 1925, pour la réfection en macadam bitulé des sections de la route Trois-Rivières-Grand-Mer à partir du haut de la côte Cachée jusqu'au pavage en béton dans le village d'Almaville, longueur 24,379 pieds et de la limite nord de la ville de Shawinigan Falls à la limite sud de la ville de Grand-Mer, longueur 36,887 pieds.

Le gouvernement ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

Toute publication non autorisée du présent avis, ne sera pas payée.

J.-L. BOULANGER, Sous-Ministre.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUSSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 31 juillet, 1925, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur la route rurale ANCIENNE LORETTE No. 1, à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus au Bureau de Poste de l'Ancienne Lorette et au bureau de l'Administrateur du District Postal où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN, Administrateur. Bureau de l'Administrateur du District Postal, Québec, 17 juin, 1925.

MINISTRE DE LA VOIRIE

SOUSSIONS

Pont route MONTREAL-QUEBEC

DES soumissions faites sur des formules fournies par le ministre de la voirie et mises dans des enveloppes portant le mot: "Soumission", seront reçues au bureau du ministre de la voirie, en la cité de Québec, hôtel du gouvernement, jusqu'à midi (heure normale de l'est), jeudi, le vingt-cinq (25) juin 1925, pour l'établissement du pont sur la rivière Bétiote (massif Fausse) et certains travaux de terrassement sur le parcours de la route Montreal-Québec, dans la municipalité de la paroisse de Deschambault. Le gouvernement ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

Toute publication non autorisée du présent avis ne sera pas payée.

J.-L. BOULANGER, Sous-Ministre.

NOUVEAUX TAUX DE TRANSPORT SUR LA RIVE SUD

Le public a la plus belle occasion de voyager à un prix qui équivaut au prix du gros, en achetant des Passes hebdomadaires.

TRANSPORT A MOINS DE 5cts

LEVIS TRAMWAYS CO

Téléphones: 2-8064, 2-8065

Résidence privée: 2-8066

A. DESLAURIERS Ltée

Entrepreneurs-Menusiers et Contracteurs Généraux

Spécialité dans les bois durs: tels que noyer noir, acajou, chêne, châtaignier, gommier, bois jaune, etc., ainsi que les panneaux plaqués.

68 rue Lalemant, Québec.

GIN
Canadian Melchers
Croix D'Or

Fabriqué à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TRIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix \$3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal
DISTILLERIE A BERTHIERVILLE

Téléphone: 2-7865

T. E. ROUSSEAU Ltée

INGENIEURS

Entrepreneurs Généraux

48, 2ième Avenue, - LIMOILOU.

POUR VOS IMPRESSIONS Adressez-vous à La Cie de Publication de Lévis 39, RUE SAINT-LOUIS, LEVIS

LE DR DENIS EST L'OBJET D'UNE INOUBLIABLE MANIFESTATION A MONTREAL

Des milliers de liberaux de la partie nord prennent part à la fete organisée en son honneur et l'acclament longuement. -- Eloquent discours par l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre de la Marine et des Pecheries. -- Magnifique cadeau présenté au Dr Arthur Denis.

Les liberaux de la partie nord de Montreal ont fait preuve, samedi soir, d'un enthousiasme vraiment remarquable au cours de la memorable manifestation organisée en l'honneur de leur distingué député aux Communes, le Dr Arthur Denis.

Un nombre de plusieurs milliers, ils se sont pressés auprès de leur représentant aux Communes, et c'est au milieu des acclamations prolongées de l'auditoire, que celui-ci fut accueilli lorsqu'il fut invité à adresser la parole.

Depuis longtemps déjà on songeait à témoigner au Dr Denis l'estime et la reconnaissance qu'il mérite si bien, de la part de ses concitoyens. Plusieurs chefs liberaux distingués assistaient aussi à cette fête qui restera mémorable dans les annales de la partie nord. Tous adressèrent la parole et furent chaleureusement applaudis.

L'honorable M. Cardin fut l'objet d'une magnifique ovation et pendant l'exposé qu'il a fait de la politique suivie avec tant de succès par le gouvernement Mackenzie King, il fut plusieurs fois interrompu par des acclamations prolongées. Il en fut ainsi de tous les autres orateurs parmi lesquels il convient de mentionner, entr'autres : J.-S. Vallée, président de la section St-Denis de l'Association liberale Dorion-St-Denis qui présidait la fête; L.-C. Farley, président général de l'Association; Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques aux Communes; Théodule Rhéaume, député de Jacques-Cartier aux Communes; Ernest Tétrault, député de Dorion à la Législature de Québec; Armand Lebeau, président de l'Association de la Jeunesse liberale de Montreal; Augustin Poirier, et quelques autres.

Avant l'assemblée de nombreux citoyens allèrent rencontrer le ministre de la Marine, le héros de la fête et ses collègues, à la gare, et les escortèrent en automobile jusqu'à l'estrade où la foule leur fit une belle ovation. L'assemblée fut suivie d'une jolie réception au cours de laquelle, M. J.-S. Vallée, président de la fête, présenta au Dr Denis, au nom des membres de la section St-Denis, une magnifique canne à poignée d'or.

Le Dr Denis, visiblement ému, remercia ses amis pour cette nouvelle marque d'estime et de confiance qu'ils lui témoignaient. Il promit de continuer à travailler dans la mesure de ses forces dans l'intérêt de tous ses concitoyens et du pays tout entier. L'honorable M. Cardin et M. Fernand Rinfret, M. P., ajoutèrent aussi quelques mots, puis on continua à se récréer jusqu'à une heure assez avancée, avant de se séparer à regret.

Pendant toute la durée de la fête, le plus grand enthousiasme régna et ceux qui furent témoins de cette inoubliable manifestation en conserveront sûrement un excellent souvenir.

M. L. C. FARLY

M. L. C. Farly, président de l'exécutif de l'Association liberale Dorion-St-Denis fut le premier à adresser la parole, après le discours de bienvenue du président de l'assemblée, M. J.-S. Vallée.

M. Farly remercia tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'invitation de M. Vallée et le délégué remarquable qui a présidé la manifestation a été une preuve suffisante pour montrer l'enthousiasme des électeurs de l'ancienne division Dorion-Saint-Denis.

Il rend un témoignage d'estime et d'admiration au député M. Denis pour l'excellent travail qu'il fait à Ottawa, travail qui a valu au gouvernement la confiance entière de l'électorat de la division Dorion-St-Denis. Il félicite M. Denis et le remercie de son énergie au travail pour la cause liberale et souhaite que cela continue. Il remercia les collègues de M. Denis de s'être rendus à cette manifestation, leur présence est un encouragement précieux à continuer cette lutte pour la cause liberale; ils pourront surcroire tout à l'heure sur les mérites de M. Denis et termine en disant que cette manifestation est le prélude de la réélection de M. Denis lorsque le premier ministre lancera son appel au peuple.

M. FERNAND RINFRET, M. P.

M. Fernand Rinfret, député de St-Jacques, aux Communes, est alors invité à prendre la parole.

"Quand, dit-il, nous reprenons contact avec le peuple, c'est alors que nous sommes joyeux. Ce n'est pas seulement un devoir mais un plaisir pour nous d'être présents à cette belle assemblée. Elle est d'autant plus belle qu'elle est réhaussée avec éclat par la présence de nombreuses électorales de cette belle division et je comprends le légitime orgueil du docteur Denis lorsqu'il nous disait: "Pas une seule femme a voté contre moi dans St-Denis". M. Denis, cette fête doit vous aller droit au coeur et avec raison.

Je me rappelle la convention qui choisit le docteur Denis pour se présenter dans St-Denis. J'étais moi-même scrutateur et je fus le premier par conséquent à apprendre la bonne nouvelle. Lorsqu'on annonça le résultat du scrutin l'enthousiasme qui fut soulevé me fit comprendre que vous étiez véritablement le choix du peuple. Vous êtes l'un des députés les plus courageux et votre travail à Ottawa nous fait envier vos qualités d'endurance et d'obstination. Nous ne sommes certes pas étonnés que vous obteniez ces faveurs, car nous vous avons vu à l'oeuvre. Messieurs, vous avez un député qui prend bien à coeur vos intérêts."

M. ERNEST TETRAULT

M. Ernest Tétrault, député de St-Denis-Dorion au provincial, dit qu'il est venu à cette fête avec empressement parce qu'en arrière de M. Denis il voyait la grande figure de l'honorable M. King, le digne successeur de Sir Wilfrid Laurier. Il donne ensuite

un témoignage de tout ce qu'a fait le gouvernement.

"Le gouvernement, dit-il, a rempli ses promesses. Il a diminué les dépenses; il dépense trois dollars, là où les conservateurs en dépensaient quatre lorsqu'ils étaient au pouvoir; les impôts ont été réduits et le coût de la vie a été légèrement diminué, car il ne pouvait pas l'être davantage.

M. Tétrault apprécie hautement la politique du gouvernement King et déclare que le pont, quoiqu'en disent les messieurs de l'offensive protectionniste, sera construit et que les travaux sont commencés parce qu'il est nécessaire au progrès de la rive sud comme à celui de la métropole du Canada.

M. AUGUSTIN POIRIER

M. Augustin Poirier, orateur ouvrier, souhaite la plus cordiale bienvenue au nom de tous les ouvriers à M. Denis. Il parle aussi de la question des chaudières et dit que la situation n'est pas aussi désastreuse que le disent certains manufacturiers. Il termine en louant tous les électeurs à se préparer à la lutte pour être prêts encore une fois à envoyer siéger au conseil de la nation le docteur Arthur Denis.

L'HON. M. CARDIN

C'est au milieu d'un concert éclatant d'applaudissements et d'acclamations que l'honorable ministre de la marine et des pêcheries se leva sur l'invitation du président pour adresser la parole aux sept à huit cents personnes qui l'avaient devant lui. Il débute en remerciant sincèrement les organisateurs de leur invitation et de leur bonne réception.

"Malgré, dit-il, les nombreuses occupations de la session et le travail considérable, j'ai tenu à cette démonstration en l'honneur de votre dévoué député, le docteur Arthur Denis. Il n'a peut-être pas tout obtenu de ce que vous demandez mais il a fait tout ce qu'il était possible pour vous représenter comme vous êtes dignes de l'être. Ce député ne méritait plus à juste titre d'obtenir la confiance des électeurs que le docteur Denis. Je suis heureux de constater un témoignage de belle confiance de votre part à mon endroit. Mériterai-je toujours cette confiance du 6 décembre 1921. Jusqu'ici aucune de vos demandes n'a essayé de refus de ma part. Mais il n'y a pas qu'à recevoir les demandes, il faut satisfaire ces demandes.

En 1921 le gouvernement précédent nous laissa comme héritage un coffre-fort vide, et un pays dans un extrême besoin de secours. Cependant je suis fier de pouvoir vous déclarer que le parti libéral a fait son devoir et tout son devoir. Malgré la situation précaire j'ai réussi à obtenir la somme de \$65,000 pour l'érection d'un monument digne de notre division, digne de son chef, l'honorable M. King qui gouverne si bien le pays tout entier, le bureau de poste de la division St-Denis-Dorion.

Depuis quelques mois un certain groupe de politiciens parcourt la ville et dit que si le pays continue sous le régime King c'en est fait de la ruine du pays. Pourtant le pays depuis l'avènement de M. King comme premier ministre est dans la voie de la prospérité. Les finances se sont améliorées; la dette publique a été diminuée. Ces messieurs lancent des accusations de dépenses folles et de manque d'économie. Eh bien! ce soir je puis vous donner le témoignage que le gouvernement a économisé depuis 1921. Si l'on examine les chiffres au sujet des dépenses pour l'administration voici ce que l'on constate: en 1921 elles étaient de \$163,000,000; en 1922, \$434,000,000; en 1923, \$370,000,000; en 1924, \$316,000,000 et en 1925 de \$342,000,000. Ces gens faussent honteusement la vérité et par ces mensonges veulent capter la confiance populaire. Nous avons réduit le nombre des employés du gouvernement et les dépenses de la commission du service civil. On a aussi accusé le gouvernement de ne pas avoir protégé les notes, les Canadiens-français dans le pays; on dit qu'ils n'ont pas reçu les traitements et les faveurs qu'ils méritaient. Faisiez-moi faire une comparaison rapide entre les deux régimes à ce sujet. Sous le régime conservateur, il n'y avait qu'un seul ministre représentant la province de Québec, le sénateur Blondin. Avant l'élection de 1921, l'hon. M. Meighen eut que s'il voulait faire filer quelques-uns de ses partisans dans Québec il fallait appeler des ministres canadiens-français dans son cabinet. C'est pourquoi nous voyons M. Monty devenir ministre pour une courte période de deux mois. C'était un drapeau jeté dans la boue que M. Monty ramassa.

Nous devons de sincères remerciements et une profonde reconnaissance à l'honorable M. King pour ce qu'il a fait pour nous en ce sens. Jamais les chefs conservateurs n'ont fait représenter le pays par des Canadiens-français aux conférences de Genève tels que les Bédard, les Gouin, les Dandurand, les Montpetit, les Belcourt, M. Pierre Beaulé; il a nommé des juges canadiens au Nouveau-Brunswick.

Ce fut l'hon. M. Ernest Lapointe qui fut délégué comme commissaire à Washington, pour représenter le Canada et signer le premier traité commercial que le Canada passait sans la signature de l'ambassadeur anglais. Nous devons donc avoir une ferme confiance dans l'administration actuelle du pays car c'est un homme des plus compétents et convaincus qui se trouve à sa tête. Il ne connaît pas de race, de religion, de favorisés, de classes, tout ce qu'il veut, c'est de rendre justice à tous sans exception. Il veut ce pays prospère, uni de plus en plus, des citoyens de coeur et d'esprit canadiens. Son pays c'est le Canada, il l'aime par-dessus tout et son plus grand bonheur c'est d'obtenir pour les citoyens la plus grande prospérité sur cette terre bénie canadienne, le Canada!

En terminant, je tiens encore à vous remercier pour votre réponse si généreuse à l'invitation du président, M. Vallée, de venir ici saluer votre député. Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait pour vous, pour moi-même, pour ma province, pour obtenir la prospérité que je souhaite à tous."

M. Ernest Tétrault, député de St-Denis-Dorion au provincial, dit qu'il est venu à cette fête avec empressement parce qu'en arrière de M. Denis il voyait la grande figure de l'honorable M. King, le digne successeur de Sir Wilfrid Laurier. Il donne ensuite

l'esprit public, aidons-les à maintenir cet estime. Ils pourront beaucoup plus nous aider. Sans doute, nos hommes publics ne sont pas parfaits, mais nous pouvons les comparer à tous les hommes publics des autres pays.

Le Canadien-français est un homme paisible, un homme de devoir. Ne détruisons pas les nôtres, aidons-les à gravir le sentier de l'échelle sociale, le peuple tout entier en bénéficiera. Votre député est digne de votre confiance, de votre considération, de votre appui et l'espère que vous l'électrez de nouveau. Il y a des gens qui parlent peu et agissent beaucoup; bien qu'ils soient humbles, ceux-là accomplissent souvent des œuvres que d'autres ne peuvent accomplir, et en disant cela je parle de votre député. Le docteur Denis est félicité de ses collègues et du premier ministre qui l'ont eu haute estime. Il a rempli son mandat dignement et il a mérité aujourd'hui la confiance de l'électorat. Demandez-vous dans quelle situation le gouvernement actuel a pris les affaires du pays; vous serez alors plus généreux dans votre appréciation et votre jugement sera meilleur après tout. J'espère qu'après le prochain appel qui sera fait auprès du public, le gouvernement reviendra au pouvoir avec une majorité qui lui permettra d'exécuter son programme. Nos adversaires se promettent partout en agitant des chiffres considérables de la dette nationale, mais de cela nous ne sommes pas responsables car elle a été accumulée par ceux qui ont l'audace de dire ces choses. Le couvert de la guerre nous a protégés un peu nos adversaires mais des montants considérables ont été ajoutés à la dette du pays à cause de l'imprévoyance du gouvernement précédent. Pourquoi a-t-on payé \$10,000,000 à McKenzie et Mann pour des actions d'un chemin de fer en banqueroute?

La construction du pont qui sera très utile et qui rapportera des revenus suffisants, va coûter à peine le montant que le gouvernement bien a donné à McKenzie et Mann. Nous n'avons pas réduit considérablement la dette du pays parce que c'était impossible mais les taxes ont été diminuées et la dette a donc été réduite d'une façon substantielle. Nous pratiquons l'économie et il n'y a pas de députés qui ne le savent pas. Le gouvernement veut la pratiquer sagement, mais nous ne voulons pas arrêter la "machine". Nous avons réduit les dépenses d'un montant substantiel; à chaque année, il y a eu une réduction substantielle dans la dette du pays. Nous sommes au-dessus de nos affaires et nous pouvons regarder l'avenir sans crainte aucune et ne pas croire et craindre les annonceurs de ruines et de funérailles qui courent Montréal depuis quelque temps. Le gouvernement a eu un surplus de sept

millions, tout compte fait des dépenses, à la fin de l'année budgétaire, le 31 mars dernier. M. King a donc tenu sa parole et il mérite la reconnaissance de l'électorat.

LA POPULATION DOIT AVOIR CONFIANCE

"La population du Canada doit avoir confiance dans l'avenir du Canada, continue l'honorable M. Cardin. Notre commerce se développe considérablement et nous avons aujourd'hui une balance de commerce favorable qui dépasse la somme énorme de deux cent cinquante millions. Cela signifie que nous vendons pour \$250,000,000 de plus à l'étranger que nous achetons de lui. L'augmentation de notre commerce avec l'Angleterre seulement se chiffre à plus de cent millions et la balance se divise entre les Etats-Unis et les autres pays du monde. Nous marchons donc dans le sentier de la prospérité et du bonheur et il ne faut pas se laisserurrer par les charlatans qui dans tous les coins du pays se promènent et prétendent pouvoir guérir tous les maux. Leur remède, c'est la haute protection.

Et d'ailleurs, la question d'un tarif élevé n'est pas la principale question actuellement au pays. La principale question qui nous intéresse dans le moment, c'est celle du transport océanique et c'est à celle-là que le gouvernement consacre son énergie afin de la solutionner le plus avantageusement possible.

L'honorable M. Cardin fait remarquer ici que si toutes les industries du pays fonctionnaient normalement, nous produirions ici trois fois plus que ce que nous sommes en mesure de consommer. Même si nous avions le haut tarif réclamé par nos adversaires, nous ne vivrions pas cette belle prospérité que nous avons connue autrefois. Le remède véritable et le plus efficace, c'est la réduction des taux de transport que le gouvernement s'efforce maintenant d'obtenir.

C'est dans le même esprit que le gouvernement veut aussi l'amélioration des ports du pays. Le ministre, faisant ici allusion aux cinq millions votés pour l'amélioration du port de Québec, fait remarquer que par là, le gouvernement n'a pas voulu ignorer celui de Montréal dont il reconnaît la grande importance.

"Nous voulons développer votre port, continue l'orateur, et il me fait plaisir de signaler que nous avons accordé un montant additionnel de \$700,000, pour activer le creusage du Saint-Laurent entre Montréal et Québec, afin de faciliter la navigation entre l'océan et le port de cette ville. Montréal n'a rien à craindre du gouvernement actuel. La meilleure preuve de sa bonne volonté et de sa bonne foi, c'est qu'il vient d'accorder le pont réclamé depuis plus de vingt-cinq ans.

Ce pont se construira et malgré les prophètes de malheur qui affirmaient le contraire, les travaux sont déjà commencés.

La profondeur de l'eau dans le port et le chenal le 18 juin 1924, a dit un sénateur, était de 36 pieds d'eau et de 31 pieds à la même période cette année, soit une différence de cinq pieds. Ceci, a dit M. Cardin, est inexact, la vraie situation est de 32 pieds et 3 pouces en 1924 et de 31 pieds et un pouce cette année, soit une différence de dix pouces seulement."

L'orateur ne croit pas qu'en augmentant le tarif on puisse remédier à la situation actuelle. Il est vrai que durant l'hiver il y eut quelques embarras passagers à surmonter, mais même à l'époque de prospérité de 1896 à 1911 il y eut des difficultés de ce genre pendant la froide saison. Il y eut en ce temps-là, du chômage comme il y en a aujourd'hui. Ceci ne dépendait pas du gouvernement pas plus que le chômage d'aujourd'hui dépend des administrateurs actuels du pays. Le tarif élevé ne peut pas guérir ce mal. Aux Etats-Unis le haut tarif est en vigueur, mais la misère y existe plus grande que jamais. Plusieurs des nôtres qui s'étaient exilés dans la république voisine nous sont revenus parce qu'ils n'ont plus d'ouvrage pour eux. Les portes des manufactures se ferment ou ne s'ouvrent que pour quelques heures chaque jour. L'ouvrier de Montréal est beaucoup plus heureux à tous les points de vue que son camarade des Etats-Unis. Ils peuvent faire vivre leurs enfants sans les envoyer dans les manufactures dès leur adolescence, et l'épouse n'est pas obligée de travailler pour pouvoir aux besoins de la famille. Le Canada peut aussi bien mieux faire vivre ses enfants que les Etats-Unis peuvent le faire.

L'hon. M. Cardin déclare ensuite qu'il y a toujours de l'émigration des nôtres aux Etats-Unis. Il est impossible d'arrêter ce mouvement tout à fait. Si autant de Canadiens vivent aux Etats-Unis, c'est bien plus dû à la haute protection conservatrice et à cette fameuse politique nationale des adversaires du gouvernement qu'à toute autre raison.

Le Canada a grandi. De petite colonie qu'il était, il est devenu un des pays les plus importants du globe, au point de vue commercial comme au point de vue industriel. Nous avons assumé des obligations et par le fait même nous avons acquis des droits. Nos responsabilités sont grandes. C'est ce qui fait que nous occupons aujourd'hui un poste si important parmi les nations du monde entier. Naturellement, nous subissons quelque peu le contre-coup de la situation économique mondiale, comme tout autre pays. Nous subissons ce contre-coup, par nous-même.

Suite à la page 2

Commission des Liqueurs de Québec. Après 4 ans d'opération de la Loi des Liqueurs. La Province de Québec fait de réels progrès vers la tempérance. La Commission des Liqueurs a été créée en 1921: Pour assurer la distribution des spiritueux avec modération; Pour garantir aux consommateurs des produits de qualité à des prix raisonnables; Pour combattre l'alcoolisme et diminuer la criminalité; Pour faire disparaître des abus et donner à la vente de liqueurs un caractère d'honorabilité. La Commission, malgré les difficultés auxquelles elle a été en butte, a justifié sa création. Les faits suivants l'établissent: Les magasins de liqueurs n'ont été placés que dans les municipalités où le désir en a été manifesté par la volonté populaire et l'autorité constituée. Les intermédiaires ont été supprimés. Les produits, achetés des maisons les mieux réputées du monde entier, ont été analysés scientifiquement par des experts d'une probité incontestable, avant leur expédition aux points d'achats, et, sur réception, dans les laboratoires de la Commission. Des statistiques irréfutables démontrent que la consommation des liqueurs fortes a diminué pendant que celle des vins légers augmentait et que le nombre des condamnations pour ivresse a baissé graduellement devant les tribunaux, depuis les débuts de la Commission. La Loi des Liqueurs de Québec, dont l'application et les résultats ont été surveillés attentivement par tous les gouvernements du Canada confrontés avec le grand problème des boissons enivrantes, a servi de base à la création de lois semblables dans presque la moitié des provinces du Dominion.

LA MÉDIOCRITÉ

SATISFAITE

En marge d'un discours prononcé par M. l'Abbé Camille Roy

Ces jours derniers, lors de la distribution des prix au Séminaire de Québec, M. l'abbé Camille Roy a mis la jeunesse en garde contre la "médiocrité satisfaite".

Les paroles que M. l'abbé Roy a prononcées dans cette circonstance ont été approuvées par tous les gens bien pensants qui, avec le recteur de notre grande maison d'enseignement, voient dans la médiocrité satisfaite un défaut susceptible de devenir le "fléau de notre race".

Ils sont malheureusement nombreux les jeunes qui manquent absolument d'ambition ou n'ont pas le courage de tendre, par les moyens mis à leur disposition, vers l'idéal qu'ils ont caressé au collège.

Souvent, ces indolents sont les premiers à critiquer la manière dont sont gérées les affaires de l'Etat et ne se gênent pas pour débâter contre la lenteur de notre développement au point de vue intellectuel et scientifique.

En parlant de médiocrité, le supérieur du séminaire a précisé celle qui est voulue et dans laquelle l'individu se complait, se délecte. Car, nous savons qu'il n'est pas donné à tout le monde d'arriver dans la vie et de dominer les autres.

Que les jeunes gens ne se laissent pas abattre par les premiers déboires. Malgré les déceptions, qu'ils entretiennent au fond de leur cœur, une fois sortis des collèges où ils ont fait leurs études, le feu sacré de l'enthousiasme qui les animait. Ce feu les aidera à s'élever au-dessus de la moyenne, il leur donnera le courage de faire de l'action sociale et patriotique.

CRISPIN

M. LE Dr LEMIEUX A LONDRES

Le Dr L.-J. Lemieux vient d'être nommé représentant de la province de Québec, à Londres. C'est un heureux choix que le gouvernement vient de faire.

L'ancien député de Gaspé — le nouveau commissaire a déjà représenté cette division à l'Assemblée législative, — va continuer, en Angleterre, une oeuvre que le Dr Panthalon Pelletier avait à cœur, celle de mieux faire connaître et apprécier notre province.

Le nouveau commissaire est venu à Québec, ces jours derniers, et a prêté serment d'office. La date de son départ pour l'Angleterre n'est pas encore définitivement fixée.

En attendant de le voir à l'oeuvre, nous sommes heureux de profiter de cette circonstance

Chronique littéraire

LA VÉRITÉ EN LITTÉRATURE

Un jeune homme avait commis un livre dont il ne soupçonnait pas plus la gravité que ces jeunes filles candides qui, parfois, vont à la Sainte Table après s'être permis de grosses coupes qu'elles ne croient pas même vénielles.

C'est pourquoi j'ai résolu de ne plus qualifier la vérité. Au risque de sacrifier des amitiés trop suffisantes pour souffrir un blâme et d'attirer sur moi des rancunes vindicatives, je ne me résignerai pas à mettre du rouge sur les lèvres de cette belle dame, la Vérité, à enduire de cosmétiques et de pommes un visage qui n'a de charmes que lorsqu'il est tout nu.

Non non. La Vérité a des droits contre lesquels ne doivent prévaloir ni l'amitié, ni l'intérêt, ni la politesse ni la diplomatie. Sans doute, dans bien des domaines, "toute vérité n'est pas bonne à dire", mais en littérature pourquoi lier la franchise pour se livrer à des flagorneries qui froisseraient le sens de l'équité chez les hommes de goût ?

Or, pour diminuer le nombre de ces mort-nés, primés ou non primés dans des concours de vertus, j'ai entrepris de nettoyer les écuries de l'intelligence canadienne. On entend bien des campagnes contre la tuberculose... pour quoi pas un peu d'hygiène aussi dans les angles obscurs des cerveaux privés d'air et de soleil ?

Je le félicite de sa nomination et lui faire l'hommage de notre considération la plus distinguée.

ler davantage et à refaire au nom, déjà trop compromis. Amérique ne doit pas être compromise par le ridicule qui tue.

Après tout, c'est la langue française s'ils font des colères, je n'apitoie. En se fâchant, ils prouvent qu'ils sont atteints d'un mal incurable, le mal de la perfection, la plaie des lettres canadiennes. Que voulez-vous faire de bon avec un écrivain parfait ? Il n'admettra jamais que son oeuvre soit médiocre.

La critique est la servante de ce labour miraculeux. Sa rudesse n'est pas faite pour démolir mais pour stimuler, et, ici, ceux de nos compatriotes qui ont montré le plus de sévérité sont ceux-là même qui ont le mieux illustré notre pauvre littérature.

Armand dénigre l'hon. M. Lapointe. Pourquoi ? Tous deux furent ensemble sur les banquettes des députés. L'un est devenu ministre, l'autre n'est devenu rien du tout. D'où un sentiment d'envie qui porte au dégoût.

Gaule, syllabes claires comme des gouttes de rosée dans le parfum des jacinthes et lumineuses comme des poussières d'astres, paroles qui traversent allègrement les âges sur l'aile des génies des seizième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième siècles, et qui êtes venues jusqu'à nous, exilées dans un monde nouveau et barbare, mots impérissables qui nous avez aidés à conquérir des libertés et qui nous servirez à libérer les esprits captifs, je m'incline décemment aux vôtres, s'ils arrivaient au pouvoir, lui donneraient une portion. Hélas ! Ce ne sera pas pour cette année.

Ne dirait-on pas que ces lignes ont été écrites à l'adresse de l'école actuelle du terroir ? Elles sont d'une frappante actualité. Les conseils qu'elles contiennent, nous en avons besoin aujourd'hui comme hier, et nous les redirons tant que l'histoire se répétera. Il y a du renom du vieux Québec, dont la réputation de "boulevard du souvenir français en ce nous servons, cette langue que nous adorons comme la fiancée de notre esprit, que nous voulons parer de toutes les beautés de l'humanité, afin que notre race puisse recevoir sans rougir le baiser souverain d'une civilisation qui nous a créés et mis au monde.

O Verbe sacré vers qui je fais monter pieusement, chaque jour, tout l'encre de mon cœur, verbe errant jadis de chalet en chalet sur les lèvres des troubadours, chant doux, dès l'aurore, comme le chant des allouettes de la vieille

A DROITE ET A GAUCHE

Suite de la page 1

D'un autre côté, il avait combattu Meighen jusqu'en 1921. Meighen, à cette date, n'avait pas changé d'un iota. Donc...

L.-J. Gauthier a fait un mouvement d'éloquence avec la salle de danse de la maison de Laurier, où demeure actuellement le premier ministre. Depuis quand les vendus se mêlent-ils de faire la morale aux autres ?

Cet homme a encore affirmé que la loi de conscription n'avait pas été abolie. Il révéla évidemment. Cette loi n'existait plus après la guerre. On n'abolit pas ce qui n'existe plus.

Laverge a trouvé que 149,000 Canadiens français avaient quitté la province chaque année depuis 1921. Celui-là sort aussi. Un chiffre aussi fantaisiste est sorti d'un cerveau brûlé.

D'ailleurs, l'ancien nationaliste a déçu ses propres partisans par le déconu de son discours.

Cet homme-là souffre de manie patriotarde. Ses ridicules tirades sur notre langue ont fait sourire. On se demandait, dans la foule : "D'où vient-il, celui-là ?" Ces phrases qui traitent dans tous les platys patriotiques ne font plus aucun effet. On les pardonnait au jeune homme à cheveux blancs, autrefois. Aujourd'hui, elles sont devenues rasantes : on ne les endure même plus dans la bouche d'un simple rhétoricien.

D'ailleurs, Armand Laverge a menti d'un bout à l'autre de son discours. Nous le défions de prouver une seule de ses assertions.

Il a menti non seulement sur le chiffre de l'exode des nôtres aux Etats-Unis, mais aussi sur l'hon. Charles Stewart, qu'il accuse d'avoir aboli le français dans l'Alberta. C'est en 1905 que le français a été aboli dans les écoles de cette province, c'est-à-dire, plusieurs années avant l'entrée de M. Stewart dans le ministère albertain. Il ne fut premier ministre qu'en 1917.

Il a menti plus effrontément encore quand il a déclaré que les Canadiens français obtiennent les hautes fonctions en plus grand nombre sous Meighen que sous King. Du temps des bleus, il n'y avait pas un ministre de notre race dans le cabinet. En outre, depuis l'arrivée des libéraux, un très grand nombre de nôtres sont parvenus à des situations enviables dans le service civil. Pour s'en rendre compte, on n'a qu'à consulter la liste.

Les bleus de dimanche dernier n'ont pas soufflé mot des \$5,000,000 du port de Québec. L'auditoire brûlait de savoir pourquoi le clan Meighen avait voté en bloc contre le projet.

Armand dénigre l'hon. M. Lapointe. Pourquoi ? Tous deux furent ensemble sur les banquettes des députés. L'un est devenu ministre, l'autre n'est devenu rien du tout. D'où un sentiment d'envie qui porte au dégoût.

Armand dénigre l'hon. M. Lapointe. Pourquoi ? Tous deux furent ensemble sur les banquettes des députés. L'un est devenu ministre, l'autre n'est devenu rien du tout. D'où un sentiment d'envie qui porte au dégoût.

D'ailleurs, s'il était alors contre M. Meighen, nous nous demandons pourquoi il est aujourd'hui pour lui ? Son explication de dimanche dernier ne tient pas debout.

C'est pourquoi, le "Cri de Québec" lui pose encore la question.

Nous soupçonnons fort cet ancien nationaliste de se sentir vieillir et de désirer une crèche pour son déclin. Il espère que les toiles, s'ils arrivaient au pouvoir, lui donneraient une portion. Hélas ! Ce ne sera pas pour cette année.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 7 juillet 1925, des soumissions pour l'installation intérieure de l'édifice de Loretteville, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-traité, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour l'installation intérieure du bureau de poste, Loretteville, P.Q."

On peut consulter les plans et les devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et du Comité des Travaux publics, ministère des Travaux publics, édifice des douanes, Québec, P.Q.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National Canadien, ou des bons et un chèque, si est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre, Ottawa, le 22 juin 1925. S. E. O'BRIEN, Secrétaire.

Le Club Libéral Taschereau et ses activités

Fondé en Novembre 1923, par un groupe d'électeurs de Québec-Centre, le club Taschereau a pris une expansion marquée, grâce à l'activité et au travail efficace de ses directeurs.

Parmi les fondateurs du Club, nous relevons les noms de personnages bien connus pour leur ardent libéralisme, entr'autres qui suivent : MM. O.-A. Bériau, le président actuel, Léandre Renaud, Dr A. Lantier, H.-C. Faguy, G.-A. Grondin, J.-N. Belleau, Eugène Picher, Louis Sallant, Thadée Lebel, Eric Dorion, Chs De Lagrave, J.-E. Laverge, A.-J. DeGuisse, Joseph Mercier, Gaudiose Bureau, Geo. Lavioie, W.-R. Peacock, L. Egan, Philippe Dallaire et plusieurs autres.

C ne fut qu'en mars 1924, après quelques réunions préliminaires des promoteurs, que le club libéral Taschereau fut organisé sur des bases solides.

Les premières adhésions au Club, de cinquante à soixante, qu'elles étaient à cette date se sont multipliées et aujourd'hui, il compte deux cent-cinquante membres actifs, recrutés dans toutes les classes.

Si jamais il y eut de gens actifs, énergiques et combattifs, c'est dans ce Club qu'on le trouve.

Tous ont fait leurs preuves dans les différentes luttes politiques, qui se sont déroulées dans la division de Québec-Centre.

Mais là, ne se limite pas son champ d'activité, car il y a aussi une partie de Québec-Ouest dans le domaine du provincial, Québec-Sud et parties de Québec-Est et Québec-Ouest, qui y sont ajoutées, pour fins électorales, au fédéral.

Un comité spécial a surveillé la révision des listes provinciales, en avril dernier, et s'occupe actuellement des listes fédérales, en vue d'élections prochaines, afin de ne pas être pris au dépourvu.

Lors du grandiose banquet offert à l'hon. M. L.A. Taschereau, par la Fédération des clubs libéraux de Québec, qui avait réuni au-delà de 1600 convives, le club Taschereau y prit une part très marquée, en se chargeant de la décoration des salles du Château et en présentant des fleurs à l'hôte du banquet et à son épouse distinguée.

Le club Taschereau organisa aussi le grand banquet du Très Honorable MacKenzie King, premier ministre du Canada, qui a remporté un si franc succès et à celui de l'hon. H.-S. Bédard, ses membres étaient en évidence.

C'est encore à ce Club que revient l'initiative de former une section des dames libérales de Québec-Centre.

Le club Taschereau tient ses réunions dans les salles du Club de Réforme et ils ont agrémenté leur lieu de réunions de deux beaux portraits fait à l'huile des Hons. King et Taschereau. Ces portraits sont le don de M. J.-Arthur Marier, un des directeurs du Club.

La France honore M. l'Abbé C. Roy

M. l'abbé Camille Roy, recteur de l'Université Laval, vient d'être honoré par l'Académie Française. Lors d'une séance de cet auguste corps, mercredi après-midi, séance à laquelle assistaient l'ancien premier ministre Poincaré et le maréchal Foch, il a été décidé de décerner à M. l'abbé Roy une médaille d'or en reconnaissance de son dévouement à la cause de la langue française.

APPEL AUX JEUNES

L'heure de la bataille sonnera bientôt peut-être. Les partis semblent former leurs lignes de combat. Les comités permanents s'organisent, des journaux deviennent plus agressifs, les chefs de clans se rallient, des candidatures se dessinent. Les élus du peuple assistent déjà à l'offensive d'adversaires affamés de pouvoir.

En tout cas, les bleus agissent tout comme si les élections étaient décidées. Ils inventent des histoires à faire trembler les bons vieux rouges. Il appartient aux jeunes libéraux de se préparer, de s'armer par une étude profonde des problèmes qui seront l'objet de discussions brûlantes. Le parti a besoin de leur ardeur à la lutte et de leur verbe enthousiaste. Le jour où l'on fera l'appel aux armes, il faudra les trouver sur la brèche. Ils ne doivent pas laisser les vétérans de battre seule et se contenter de rester sur la réserve.

La jeunesse aime le grondement du canon, les discours cinquièmes et les postes périlleux. Elle sait toujours donner là où le besoin se fait sentir, là où on lui commande d'accourir. Elle sera forte et vaillante, l'heure venue. La véhémence de son attaque brisera toutes les résistances. L'adversaire devra battre en retraite, quelque que soit son étiquette, bleue, nationaliste — s'il en reste encore après Armand — pontoniste même, ouvrière ou neutre.

Le parti libéral doit rester au pouvoir, dans l'intérêt du pays, et il compte sur les jeunes pour s'y maintenir.

Maurice le VAILLANT.

L'AGE D'OR PREDIT PAR LAURIER SE LEVE SUR NOTRE PROVINCE

Suite de la page 1

que l'hon. M. King. — à preuve la comy et éhémont par milliers. Alors, ceux d'entre eux qui se souviennent encore de la terre natale et qui n'ont pas leur racine dans la patrie d'adoption, repasseront la frontière et seront heureux de gagner du pain canadien. Le capital américain nous aura aidé à désaméricaniser des Canadiens-français.

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARI

Rendons ici cette justice au gouvernement de Québec d'avoir collaboré intelligemment à ce réveil économique. L'Abitibi, par exemple, est entièrement l'oeuvre des administrations Gouin et Taschereau. Le Lac Saint-Jean en a reçu une vigoureuse impulsion, de tout temps et de toute manière. L'hon. M. Taschereau, en empêchant l'exode des riches habitants vers Ontario et en favorisant les barrages de la Grande-Décharge et de la Chute-à-Caron, a pratiqué le patriotisme économique tel qu'il le faudrait désirer chez toute l'élite de notre nationalité. En outre, en imposant des conditions qui assurent la conservation au pays de notre houille blanche, il force le capital à créer l'industrie ici même et, par conséquent, à rappeler au sein de notre province le capital humain que nous avions dispersé dans la Nouvelle-Angleterre.

Cette politique ne sent pas du tout le "whisper of death". Elle est embaumée de tous les parfums des vergers en fleurs. Et nous chanterons des airs joyeux quand les fruits seront murs.

Jean-Charles HARVEY.

Advertisement for Old Chum tobacco. It features an illustration of a man in a suit sitting at a table and smoking a pipe. The text includes the price '15¢ LE PAQUET', the brand name 'Le Tabac de Qualité OLD CHUM', and a description of the product as 'aussi en boîtes métalliques HERMETIQUEMENT FERMEES d'une 1/2 lb.'.